



## Diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin Synthèse de rencontres synodales

**Un groupe de 9 personnes s'est réunie en février pour partager, grâce à la méthode de la conversation dans l'esprit, sur 2 sujets : N°9 et 16 du rapport de synthèse d'octobre 2023**

### **9 -- Les femmes dans la vie et la mission de l'Eglise**

Les femmes sont bien présentes dans notre diocèse, à tous les niveaux. On constate toutefois un recul dans certaines paroisses concernant l'accès des femmes à l'autel. Rester créatifs pour inventer de nouvelles manières de faire, adaptées à notre temps.

Les femmes ont un charisme propre qui manque à l'Eglise si elles ne sont pas présentes, notamment dans les instances de décision. Mais cette question rejoint la question plus large de la place des laïcs dans la gouvernance de l'Eglise.

La proposition de juges canonique femme nous semble une bonne idée.

La question du diaconat féminin ne fait pas l'unanimité : elle est à creuser, en approfondissant la signification du ministère diaconal.

Mise en garde : notre vision occidentale de la femme n'est pas partagée partout. Doit-on chercher à l'imposer ? Et aussi : rester attentifs à ce que les hommes soient aussi présents au niveau du terrain (ex : caté).

Remarque : notre groupe ne comporte pas de jeunes femmes. Il aurait été intéressant d'avoir leur avis.

Proposition : créer des structures de médiation (voir à quel niveau : paroissial, en zone, diocésain ?) où l'on pourrait venir exprimer des souffrances et des désaccords.

### **16 – En vue d'une Eglise qui écoute et qui accompagne**

La société nous place dans des situations de plus en plus complexes : c'est notre devoir de nous mettre à l'écoute (vocation diaconale). Le catéchuménat est en première ligne sur ces questions d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement, où il est difficile de tenir à la fois l'accueil inconditionnel et le message évangélique. Nécessité du discernement à exercer de manière ecclésiale.

La rencontre personnelle et le témoignage ont le pouvoir de faire bouger les lignes en nous ouvrant à des réalités inconnues → favoriser les lieux et les occasions de rencontres.

Pour rester proches de personnes isolées, âgées, malades, la proposition de fraternité de proximité peut être une solution.

Un ministère d'écoute et d'accompagnement ? pourquoi pas s'il est « signe » pour toute la communauté. Nécessité d'une formation pour un accompagnement spirituel pour éviter les risques d'emprise.

Savoir écouter aussi les personnes qui quittent l'Eglise révoltées par les abus.

Proposition : créer des structures de médiation (voir à quel niveau : paroissial, en zone, diocésain ?) où l'on pourrait venir exprimer des souffrances et des désaccords.

**Un groupe de 15 personnes, dont des personnes engagées dans des associations d'aide aux personnes en précarité, s'est réuni en avril pour partager sur le sujet N° 4 . la méthode de conversation dans l'Esprit a été utilisée**

### **4 – Les pauvres, protagonistes du cheminement de l'Eglise**

Utiliser le mot « pauvre » ne nous a pas paru adapté. Parler plutôt de personnes en précarité ou en fragilité. La pauvreté recouvre aussi l'isolement et la fragilité (handicap, maladie et maladie psychique).

Une demande importante se situe au niveau de l'écoute, du respect, des relations de confiance, un accueil sans jugement. Des espaces dédiés (adaptés) peuvent aider dans ce domaine-là.

Leur hésitation à rentrer dans l'église nous invite à sortir de l'église et aller les rencontrer dans la rue.

La présence de personnes en précarité amène la communauté à se convertir pour savoir les accueillir avec simplicité, qu'ils sentent que Jésus est là, et inversement, savoir le percevoir présent en eux. La conversion consiste aussi à se laisser déranger, de regarder les personnes comme faisant partie intégrante de la communauté. Cela demande du temps, chacun est appelé à progresser. La précarité nous renvoie à notre vulnérabilité. Créer des occasions de rencontres et de proximité peut permettre de faire tomber les peurs, de changer de regard et de rendre plus simples les relations. Est-on capable de voir la pauvreté comme une qualité : être davantage ouvert au don, à une forme de gratuité, oser dire la vérité (sans filtre) ?

Accepter le rythme propre des personnes, marcher à leur pas, dans leur vie de foi (ex : juste allumer une bougie à une statue). Respecter la liberté de la personne face aux choix de vie, ne pas décider pour elle, ne pas chercher à faire du prosélytisme.

Une communauté paroissiale n'est pas uniforme, nous sommes complémentaires : certains ont plus le charisme de la rencontre, de faire du lien, d'autres de l'accompagnement, d'autres n'en sont pas encore dans une attitude d'accueil, elles sont en chemin.

Chercher le beau de chaque personne, et le valoriser pour le service de la communauté.

Il manque parfois dans le discours ecclésial la dimension de la charité.

En communauté : comment porte-t-on le souci de l'isolement ? comment y est-on attentif ?

### **Quelques expériences synodales dans le diocèse (réponses au point 3 de la fiche pratique)**

- Lors d'une rencontre LEME, les participants ont travaillé sur certains points de l'Instrumentum Laboris en utilisant la méthode de conversation dans l'Esprit.  
Thèmes proposés : marcher ensemble avec les pauvres, la place des femmes, l'évangélisation, l'accueil des situations complexes, la coresponsabilité.
- Projet de construire l'Assemblée Diocésaine 2024 (au début de l'Avent) en utilisant la méthode de conversation dans l'Esprit. En réflexion. Sujets envisagés :
  - un ou des thèmes tiré(s) du rapport de synthèse 2023 ?
  - à partir de la lettre pastorale de l'évêque sur 3 axes : jeunes, adultes en croissance, pauvres.

Nécessité de former d'ici là des facilitateurs.

#### ➤ Fonctionnement du conseil presbytéral

Le conseil presbytéral a revu sa manière de travailler, au moment où pape François nous appelait à vivre le synode sur la synodalité. Les membres ressentait un essoufflement ; ils avaient conscience qu'il fallait revoir leur manière de vivre ces séances mensuelles. Cela correspondait à une période où les prêtres incardinés avaient du mal à avoir une saine relation avec leur évêque, ils avaient l'impression de ne pas être suffisamment intégrés à la réflexion pastorale du diocèse. L'idée est venue de constituer des commissions qui travailleraient au cours des séances du conseil et rendraient compte régulièrement à l'ensemble.

C'est la deuxième année que nous fonctionnons ainsi. Les thèmes des trois groupes de travail sont choisis à partir d'une liste constituée par les membres. Une feuille de route pour chacun est rédigée en assemblée plénière. Au terme de la première année, un texte sur la fraternité du presbyterium a été élaboré pour être remis à l'ensemble des prêtres pour aider à la vie fraternelle au sein des zones pastorales et du diocèse. En cette deuxième année, une commission qui travaille sur la collaboration entre prêtres/laïcs et entre clercs va vivre une séance avec l'équipe diocésaine de suivi des équipes d'animation (paroissiale) et le responsable diocésain du diaconat.

Les prêtres apprécient cette nouvelle manière de vivre les séances. La relation entre prêtres est d'autant plus marquée en petit groupe : les prêtres se connaissent mieux, ils mènent ensemble le travail, s'expriment davantage, ont plus conscience de travailler pour l'ensemble des prêtres en vue de vivre l'Église locale.

## Quelques bonnes pratiques de synodalité

### 1. La réorganisation des services diocésains : une démarche concertée et participative

- **Pourquoi ?** un état des lieux en janvier 2020 : 25 services diocésains juxtaposés travaillant isolément en « tuyaux d'orgue »/des ressources humaines et des moyens financiers en diminution / nécessité de repenser autrement notre manière de travailler ensemble.
- **Comment ?** dans une démarche concertée et participative (et non sous un mode descendant) via 3 consultations menées pendant 5 mois par l'équipe épiscopale avec :
  - Le Conseil presbytéral
  - Les services diocésains via un questionnaire travaillé dans chaque service et une journée de mise en commun et d'échanges
  - Les 41 paroisses (les curés, les membres des Conseils pastoraux paroissiaux et équipes d'animation paroissiale) via un questionnaire en ligne.« Tous à l'écoute les uns des autres et chacun à l'écoute de l'Esprit Saint »
- **Et après ?** ces 3 consultations avec les différents acteurs ont été des riches espaces et temps d'écoute et de parole appréciés, mettant en lumière des attentes, des points communs, des freins et des divergences. Egaleme nt regarder ce qui se vit dans d'autres diocèses. Cette démarche impliquante a été énergisante, a permis à chacun de s'appropri er ces évolutions et a réduit les freins au changement.  
Choix commun pour avancer de prendre en appui sur :
  - ✓ **3 convergences :**
    - proximité avec les paroisses sur un mode de soutien, d'accompagnement et de service (et non de 'donneur d'ordre')
    - décloisonnement des services diocésains pour favoriser les collaborations, initier des mutualisations et développer des synergies dans une dynamique de projets transversaux
    - cap sur la mission
  - ✓ **3 priorités missionnaires émergentes :** enfants et jeunes / adultes et familles / personnes en précarités et fragilités
- **Un nouvel organigramme lors de la rentrée pastorale de septembre 2020, structuré en 5 pôles missionnaires**

**Une étape d'harmonisation en 2021**, un an après pour structurer les équipes d'animation en paroisse sur les mêmes pôles que les services diocésains pour faciliter les relations et les collaborations.

## 2. La co-construction d'un journal missionnaire : Mag'de l'Aisne

- **Pourquoi ?** il existait jusqu'en 2022 l'1visible Aisne (6 éditions locales 3 fois par an) en partenariat avec l'1visible national. Ce journal paroissial a pris fin en 2022 pour des raisons de charges financières conséquentes. S'est alors posé la question au service diocésain de la Communication : qu'est-ce- qu'on fait maintenant ? arrêt de toute publication ou nouveau projet à moindre coût ?
- **Comment ?** plutôt qu'une réflexion en interne au service communication, nous nous sommes dit : la réponse appartient aussi et principalement aux paroisses puisqu'il s'agit de journaux paroissiaux ! d'où l'opération : réfléchissons et construisons ensemble l'avenir de la presse catholique « grand public » dans l'Aisne !
  - **Phase de large concertation** : mai à juillet 2022 : à la rencontre des paroisses dans les 6 zones pastorales du diocèse et un sondage numérique auprès des contacts paroissiaux et diocésains
  - **Phase de réflexion commune** qui a fait émerger 3 convergences fortes :
    - Nécessité d'un magazine à visée missionnaire et d'une parole de l'Eglise partagée
    - Nécessité de réduire la voilure (1 seule édition et 2 fois par an) pour assurer la viabilité économique
    - Nécessité d'un magazine attractif tous publics (et pas seulement les pratiquants du dimanche)
  - **Phase de mise en œuvre** :
    - Séminaire le 8 octobre 2022 (65 participants – prêtres, diacres et laïcs venus de 30 paroisses sur 41) pour définir une charte éditoriale
    - Mise en place d'un Comité diocésain de rédaction avec les paroisses s'engageant dans le projet
    - Choix d'un nom et élaboration du chemin de fer
    - Validation du projet par les instances décisionnaires
    - 2 journées de formation pour les rédacteurs en paroisse animées par des journalistes professionnels : comment écrire un article ? c'est quoi un journal missionnaire ?
    - un acte d'engagement des paroisses après débat en équipe d'animation ou conseil pastoral paroissial
    - un accompagnement par une agence de Communication (Emergence) sur la partie maquettage pour renouveler les visuels
- **Janvier 2024 : Mag'de l'Aisne n° 1 - tirage 52 000 exemplaires**
- **Conclusion :**

Un journal réellement co-construit par les acteurs de terrain en paroisse et en collaboration avec le service communication du diocèse.

Un exercice pratique qui a fait suite à la consultation synodale dans le diocèse pour être concrètement « plus et mieux une Eglise à l'écoute, fraternelle et qui marche ensemble ».

Dynamisme renouvelé des équipes.

## Fonctionnement de l'équipe épiscopale

### **Composition :**

- Diversité des états de vie : 3 prêtres, dont l'évêque, 1 diacre, 3 femmes laïques en mission ecclésiale, mariées, mères de famille. Manque la vie religieuse, mais c'est un reflet de la réalité du diocèse)
- En font partie : les 2 vicaires généraux, le responsable de la communication, la responsable des LEME, la personne chargée de l'attention à la dynamique synodale, une personne responsable de service (catéchuménat)
- Ponctuellement, des invités spéciaux pour traiter de certains sujets
- 3 fois par an : l'équipe est élargie aux vicaires épiscopaux (= conseil épiscopal)

### **Rythme :**

- Rythme diversifié, en moyenne toutes les 3 semaines.
- 2 fois/an : une session de 2 jours dans un monastère
- 1 fois/an : une journée de rencontre avec les conseils épiscopaux de Picardie (Amiens et Beauvais)

### **Méthode de travail :**

- Ordre du jour établi par l'évêque, mais possibilité pour les autres membres d'ajouter des sujets à l'ordre du jour
- Animation par l'évêque
- Une matinée de travail commençant par un partage sur l'évangile du dimanche, et suivie d'une eucharistie et d'un déjeuner
- Comptes rendus réalisés à tour de rôle par 4 membres de l'équipe, diffusés uniquement à l'équipe.
- Ponctuellement : des groupes de travail de 2 personnes de l'équipe sur un sujet particulier.
- Un bilan du travail de l'équipe épiscopale sous forme de relecture de la méthode et du fonctionnement, une fois par an.

**Remarque :** équipe où cherche à se vivre les 5 essentiels (le terme d'équipe et non de conseil est parlant). C'est une équipe de vie.

**Ce qui est attendu :** Accompagner l'évêque et porter avec lui la vie du diocèse.

Tout à la fois un lieu de consultation, de discernement, de réflexion, de mise en œuvre, de relecture, de décision, d'impulsion.

### **Articulation avec les autres conseils :**

- Retours ponctuels du conseil presbytéral et du conseil économique
- Rencontre avec le conseil des services

### **Sujets traités :**

- Très divers : élaboration ou suivi de journées diocésaines (rentrée pastorale, assemblée diocésaine, ...), réflexion sur des orientations qui engagent le diocèse et parfois mise en œuvre (réforme des services diocésains, consultation synodale), informations, sujets précis et ponctuels sur lesquels l'évêque demande conseil, ...
- Des questions de fond, plus particulièrement aux sessions par manque de temps au cours de l'année pour aborder ces sujets.
- Nominations : aide au discernement

### **Evaluation globale et fécondité de cette coresponsabilité différenciée :**

- Chacun s'exprime sur les sujets, et chacun est écouté
- Apport de regards, de points de vue, différents selon les états de vie et les engagements
- Permet à l'évêque d'être éclairé sur des points difficiles, et d'être aidé dans le discernement de sa prise de décision